

Plan de sécurité de Quartier (PSQ)

Quartier CAMPAGNE



Maison de Police de DISON

Janvier 2011

Mises à jour (dates) :
10/03/2011

Table des matières

1. PROFILS.....	3
1.1 PROFIL DU QUARTIER.....	3
1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographique	3
1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité	5
1.1.3 La criminalité enregistrée	6
1.1.4 La circulation.....	6
1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements).....	6
1.1.6 Les Personnes clefs du Quartier	7
1.2 PROFIL DE L'EQUIPE DE QUARTIER.....	7
2. LES PRIORITES EXTERNES DU QUARTIER.....	9
2.1 LES NUISANCES ET LA CRIMINALITE DE RUE (Y COMPRIS LES PROBLEMATIQUES PRIORITAIRES DU RZP (CHIENS, ENVIRONNEMENT, COMPORTEMENTS DERANGEANTS, REUNIONS PUBLIQUES).....	9
2.1.1 Rassemblements d'adolescents et de jeunes adultes	9
2.1.2 Environnement	9
2.1.3 Chiens en liberté	10
2.1.4 Tags et dégradations.....	10
2.2 LA SECURITE ROUTIERE (DONT LES ACCIDENTS DE ROULAGE AVEC LESIONS CORPORELLES, LA FLUIDITE ET LES INFRACTIONS PRIORITAIRES (STATIONNEMENTS GENANTS/DANGEREUX, CEINTURES, ALCOOL/ STUPEFIANTS, ASSURANCES/ CONTROLE TECHNIQUES, CYCLOS, EXCES DE VITESSE))	10
2.2.1 Accidents avec lésions corporelles.....	10
2.2.2 Fluidité	11
2.2.3 Infractions prioritaires.....	11
2.3 LA DELINQUANCE JUVENILE (ENVISAGEE SOUS L' ANGLE DE LA VIOLENCE PERPETREE A L'EGARD DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AINSI QUE LA DELINQUANCE AYANT UN IMPACT AU SEIN DE L'ECOLE ET LE PARTENARIAT AVEC LES ECOLES).....	12
2.4 LES STUPEFIANTS	12
2.5 LE TERRORISME (+ EXTREMISME, RADICALISME).....	12
2.6 LA TRAITE ET LE TRAFIC DES ETRES HUMAINS (Y COMPRIS LE TRAFIC DE MIGRANTS, LES MARCHANDS DE SOMMEIL, LES MARIAGES BLANCS) (PROJET ARRONDISEMENTAL PILOTE PAR LA POLICE FEDERALE)	12
2.7 LES DELITS PATRIMONIAUX COMMIS PAR DES GROUPES D' AUTEURS ITINERANTS (PROJET ARRONDISEMENTAL PILOTE PAR LA POLICE FEDERALE)	12
2.8 LA VIOLENCE INTRAFAMILIALE/INTRA CONJUGALE	12
2.9 VOLS DANS HABITATION.....	13
2.10 LA PROBLEMATIQUE DES DOMICILIATIONS, RADIATIONS ET QUALITE DE L' HABITAT	13
3. LES PRIORITES INTERNES DE L'EQUIPE DE QUARTIER	15
3.1 "DU POLICIER DE QUARTIER D' HIER A L' EQUIPE DE QUARTIER DE DEMAIN"	15
3.1.1 Description de l'évolution.....	15
3.1.2 Contribution au plan d'action.....	15
3.2 L'IMPLICATION CAPABLE.....	17
4. ANNEXES.....	18
4.1 DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DU QUARTIER.....	18
4.2 EVOLUTION DE LA CRIMINALITE ENREGISTREE AU SEIN DU QUARTIER (2005-2009) POUR LES PRINCIPAUX PHENOMENES	18
4.3 RELEVÉ DES ACCIDENTS DE ROULAGE AVEC LESIONS CORPORELLES SUR LE QUARTIER (2005-2010) ...	18
4.4 RELEVÉ DES EVENEMENTS POUR LES ANNEES 2009-2010	18
4.5 LES PERSONNES CLEFS DU QUARTIER.....	18
4.6 ATTRIBUTION DES RUES AUX MEMBRES DE L'EQUIPE	18
4.7 STUPEFIANTS	18
4.8 PLAN DU QUARTIER (SEUL ET DANS LA ZONE).....	18

1. Profils

1.1 Profil du quartier

1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographique

- Un plan du quartier se trouve en annexe
- Bien que dépendant de la Maison de Police de Dison, le quartier CAMPAGNE se situe à cheval sur les communes de Verviers et Dison.
Il constitue l'extrémité nord de la Zone Vesdre. Il est bordé au nord par les communes de Herve, Thimister-Clermont et Welkenraedt, à l'est par la commune de Limbourg et à l'ouest par la commune de Herve (Grand-Rechain). Au sud, il est bordé par les maisons de police du Centre, de Hodimont et d'Ensival.
Avec près de 11.000 habitants et 16 km², le quartier Campagne représente à lui-seul 22% du territoire de la Zone Vesdre et 14% de sa population
- Il est composé de
 - ⇒ Deux anciennes communes à savoir Andrimont (Fusionnée avec Dison) et Petit-Rechain (fusionnée avec Verviers) et un hameau, Mont-Dison. La notion de quartier est encore bien présente chez les habitants du quartier qui parlent de « Andrimont village, Ottomont, Renoupré, Mont (et peu Mont-Dison !), Petit-Rechain,... Géographiquement, cette adhésion territoriale est renforcé par la séparation relativement marquée des quartiers. Des zones agricoles ou boisées, notamment, séparent les différents hameaux ou quartiers.
 - ⇒ 135 rues, ruelles, chemins ou lieux-dits.
 - ⇒ Deux zonings industriels sont implantés sur le territoire du quartier. Le Parc Industriel de Rechain dans sa plus grande part et une petite partie du Zoning des Plenesses.



L'église d'Andrimont



L'église de Mont



**L'église de
Petit-Rechain**

- Outre les deux zonings, il s'agit d'un quartier essentiellement résidentiel et au caractère rural caractérisé par

- ⇒ des logements unifamiliaux modestes ou moyens
- ⇒ des habitats relativement espacés, avec pour près de la moitié, des maisons 3 ou 4 façades bordées de jardins.
- ⇒ des ensembles de logements sociaux de Logivesdre, principalement à Andrimont (Pré Maguin, Pré Côret, Allée des Gihets, Moinerie,...)
- ⇒ Certains quartiers sont plus précarisés et le logement s'y dégrade (Renoupré, Corbeau)
- ⇒ la présence de quelques commerces de proximité (Petites et Moyennes surface - Epicerie de quartier - Station essence - Agence Bancaire - Boulangeries - Boucheries - Bistrot - Friteries - Librairies - ...)
- ⇒ de nombreux espaces verts, qu'ils soient publics ou privés
- ⇒ une vaste partie du territoire est encore vouée à l'agriculture. Les nombreuses pâtures qui couvrent le quartier sont exploitées par plusieurs fermes encore en activité (au moins 10 : 2 à Petit-Rechain, une à Mont, 2 à Andrimont, 2 à Clisore et 3 Route de Henri-Chapelle et environs, ...).



→ Quartier résidentiel typique

Ferme isolée dans la campagne ←



→ Cité du Pré Maguin à Andrimont

- Quant à la population, on trouve sur le secteur du quartier :
 - ⇒ un taux relativement élevé de travailleurs, par rapport au reste de la Zone de Police Vesdre tout au moins
 - ⇒ une mixité de la population active/non active
 - ⇒ à peine plus de 5% de population étrangère, ce qui est très peu par rapport à la moyenne zonale.
- La vie associative dans les différents quartiers est riche et de nombreuses activités sont organisées par les associations locales :
 - ⇒ Fête de la musique à Andrimont,
 - ⇒ Brocante à Ottomont,
 - ⇒ Bal aux lampions sur la place d'Andrimont,
 - ⇒ Fête et brocante à Petit-Rechain,
 - ⇒ « Ferme au château » dans le domaine des Tourelles.
 Chacune de ces activités est plus détaillée au point 1.1.5 ci-dessous.
- Au niveau de la vie sociale, plusieurs infrastructures sont également présentes sur le quartier :
 - ⇒ 3 clubs de football : Royale Entente Rechainoise (dont le but est gardé par un membre de la MPD !), Standard Andrimont et FC Hellas
 - ⇒ un Hall Omnisports
 - ⇒ une école des devoirs, « La Maizon » - Allée du Pré Maguin

⇒ le Parc d'Ottomont (bibliothèque, salle polyvalente,...)



Le parc et le château
d'Ottomont à Andrimont



Le nouveau terrain de
football synthétique
d'Andrimont

1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité

- Les deux Zonings Industriels :
 - ⇒ Présence d'entreprises « sensibles » pouvant attirer la convoitise
 - ⇒ Présence de « Sterigenics », une entreprise de stérilisation classée « SEVESO » qui pourrait présenter du danger en cas de sinistre
 - ⇒ Création d'un trafic routier de transit, notamment de poids-lourds, occasionnant nuisances et dangers
 - ⇒ Espaces déserts la nuit, propice au développement de petits trafics et agissements suspects de tous ordres (consommation de stupéfiants, repérage pour vols, rodéos en véhicule, ...)

**La société
« Trendy-Food »,
cible régulière de
vols avec violence**



**La société
« Sterigenics » seule
entreprise SEVESO
de la ZP Vesdre**



- L'habitat résidentiel aéré et l'effet « cité dortoir »
 - ⇒ les logements espacés, entourés de jardins et de haies représentent une proie facile pour les voleurs. Leur tâche est encore facilitée par les nombreuses maisons vides en journée. Ces facteurs, en plus de la présence de voies de fuite faciles (autoroutes E40 et E42 toutes proches), font du quartier une cible de choix des cambrioleurs, ce qui est mis en évidence par les chiffres de criminalité que nous aborderons plus loin.
- Les petits commerces de proximité :
 - ⇒ présence de nombreux commerces de détail et de petites surfaces, souvent tenus par des indépendants. Les caractéristiques propres à ces commerces font d'eux des cibles potentielles pour les vols avec ou sans violences.
- Caméras de surveillance :

⇒ 2 caméras de surveillance permettent la surveillance vidéo des lieux au parc du Château et au hall omnisports à Ottomont.

1.1.3 La criminalité enregistrée

Les données chiffrées et graphiques sont reprises en annexe 2. De ces données, il ressort que les principales problématiques sont :

- les vols qualifiés dans les habitations
- les dégradations volontaires
- les atteintes à l'intégrité morale
- une augmentation des problématiques liées à l'environnement

Avec, en moyenne ces 5 dernières années, 109 faits par an sur le quartier, les vols qualifiés dans les habitations sont largement au dessus de la moyenne zonale. La structure des lieux et de l'habitat sont deux facteurs influants comme expliqué ci-dessus. Par le passé, il a pu être établi qu'une partie des faits avaient été commis par des bandes itinérantes.

Les dégradations font l'objet d'environ 105 faits par an sur le quartier depuis 2005 ce qui reste nettement plus important que la moyenne zonale. Une diminution est toutefois constatée en 2009. Parmi ces faits, de nombreux tags ont été constatés principalement dans le quartier d'Ottomont.

Les atteintes à l'intégrité morale (en moyenne 108 faits par an sur le quartier depuis 2005) sont un phénomène important, au même niveau que la moyenne zonale. Elles sont essentiellement constituées de menaces et de harcèlements. L'analyse des faits montre qu'il s'agit principalement de conflits familiaux ou entre voisins.

Le développement, par le Plan de Cohésion Social de Dison, d'une cellule de médiation donnera, dans un futur proche, un outil complémentaire pour tenter d'éviter les situations particulièrement difficiles à cet égard.

1.1.4 La circulation

- Voir point 2.2.

1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)

- La fête de la musique à Andrimont : chaque année, le dernier week-end de juin, le centre culturel de Dison organise sa fête de la Musique, dans le parc du château d'Ottomont. Cet événement rassemble 5 à 6000 mélomanes. Cela occasionne des problèmes de stationnement, quelques vols dans véhicules et quelques troubles de l'ordre public engendrés par la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants.
- Kermesse à Petit-Rechain : répartie sur 4 jours à la fin du mois de Juillet, la kermesse à Petit-Rechain comporte quelques activités qui attirent un nombre relativement important de personnes : deux bals publics, une grande brocante le dimanche et une fête foraine.
- Bal aux lampions et brocante à Andrimont : Le premier week-end de septembre, une grande brocante en plein air est organisée dans le parc d'Ottomont. Le même week-end, bien que ces événements ne soient pas liés, un bal en plein air est également organisé sur la place communale à Andrimont.

- Ferme au château à Petit-Rechain: Début juin a lieu dans le « domaine des Tourelles » à Petit-Rechain, une manifestation de promotion des produits du terroir. Cela se traduit par la présence d'une ferme reconstituée dans le domaine. Les nombreux animaux présents et les activités organisées attirent un large public familial dont l'afflux nécessite une présence policière mais, mis-à-part quelques difficultés de circulation liées aux déplacements de calèches, il n'y a pas de problématiques qui ressortent.

1.1.6 Les Personnes clés du Quartier

Les personnes clés du quartier sont précisées en annexe 5.

1.2 Profil de l'équipe de quartier

Chef d'équipe: INPP Nicolas BOUFFA.
 Adjoint : INP Jacques HINAND.
 Membres : INP Christel BAXEVANIDIS
 INP Christophe BLOCK
 INP Virginie HURARD
 INP Laurence LEGRAND
 INP Sidney WILLEMS
 INP Christophe PESSER
 INP Pierre SCHOUBBEN
 INP Bernard VANDERHEYDEN



**Ch. Pesser - N. Bouffa - B. Vanderheyden - J. Hinand
 L. Legrand - Ch. Block - P. Schoubben - S. Willems
 Absentes: Ch. Baxevanidis - V. Hurard.**

L'équipe est composée d'un chef d'équipe, d'un adjoint et de 8 autres policiers : 5 hommes et 3 femmes. La moyenne d'âge de l'équipe est d'environ 37 ans.

Elle repose, autour du chef d'équipe et de son adjoint, sur un équilibre entre 4 membres plus orientés vers les tâches spécifiques du quartier et 4 autres membres plus polyvalents. Cet équilibre permet de répondre aux diverses tâches policières.

Les quatre inspecteurs de police plus orientés vers les tâches spécifiques de quartier reçoivent chacun une responsabilité accrue sur une portion du territoire du quartier, pour s'occuper plus spécifiquement et prioritairement des missions personnalisables : domiciliation, enquête de nationalité, moralité,... Il leur est également demandé de développer la connaissance du territoire qui leur est confié ainsi que de ses habitants. Chacun devant effectuer nombre d'autres missions et l'ensemble des problèmes ne pouvant être résolus par une seule personne, tous les membres de l'équipe sont amenés à réaliser des missions sur l'ensemble du quartier.


Les 4 autres policiers de l'équipe de quartier, s'ils sont davantage orientés vers les tâches d'intervention ou au profit de la Zone (accueil, Trio, service d'ordre,...), sont toutefois également fortement impliqués dans le travail du quartier par la réalisation de nombreuses missions telles que notifications, enquêtes, ... Lors de leurs patrouilles de prévention, ils s'orientent prioritairement vers leur quartier en en connaissant les problématiques.

2. Les priorités externes du Quartier

Dans ce chapitre, la problématique est évoquée (appareil photo en entête de paragraphe) et suivie des actions menées par la police (flèche grasse en entête de paragraphe).

2.1 Les nuisances et la criminalité de rue (y compris les problématiques prioritaires du RZP (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques)


2.1.1 Rassemblements d'adolescents et de jeunes adultes

 Des rassemblements d'adolescents ou de jeunes adultes, surtout en soirée et la nuit, sont constatés à divers endroits du quartier. Il s'agit de jeunes habitant le quartier mais aussi de jeunes habitant à l'extérieur et qui se réunissent chez nous. Ils se réunissent le plus souvent dans des lieux accessibles au public mais à l'abri des regards et des intempéries. La cour de l'école du Centre (Andrimont) et de l'école Heureuse (Ottomont), le parc d'Ottomont, les plaines de jeux des cités des Gihets et des Cerisiers et le terminus des bus du Cimetière d'Andrimont sont principalement fréquentés lorsqu'ils sont accessibles.

➔ Augmenter, en soirée et la nuit, lorsque le temps favorise les rencontres, le passage régulier aux endroits ciblés. Les jeunes en question doivent être identifiés, rappelés à l'ordre (respect du calme, des passants, de la propreté,...) et verbalisés sur base du RZP, certainement si les faits sont récurrents ou les jeunes récidivistes.

2.1.2 Environnement

2.1.2.1 *Dépôts clandestins*

 Les dépôts clandestins de sacs poubelles et d'autres déchets sont réguliers en divers endroits du quartier. Les endroits où se retrouvent le plus souvent les dépôts clandestins sont les suivants :

- Rue de Renoupré
- Chemin des Trois Fontaines
- Rue Tivoli sur les berges de la Vesdre
- Rue des Gris Chevrils, au carrefour avec la rue Pierre du Mary
- Chemin de Botister, sur le site de l'ancien GB
- Chemin de Jean-Sans-Peur, dans les prairies qui le jouxtent
- Zoning des Plenesses,
 - au pied de la bulle à verre située rue Zénobe GRAMME
 - rue Xhénorie (bassin d'orage)
- Clos de Franche-Comté, sur le terrain vague
- Rue de Battice, sur le site de l'ancien Aldi

➔ De façon systématique, attirer l'attention sur le phénomène lors des domiciliations.

➔ Augmenter le passage de policiers aux endroits ciblés ci-dessus

➔ En partenariat avec l'agent constatateur de la commune, le chef d'équipe veillera à augmenter la recherche d'éléments permettant l'identification : enquête de voisinage, ouverture des sacs par les services spécialisés de la commune.

➔ La verbalisation sera systématiquement effectuée par l'agent constatateur ou par les policiers du quartier.

2.1.2.2 *Entretien des haies, des trottoirs et désherbage*

- 🗑️ Quelques propriétaires ou locataires n'entretiennent pas leur trottoir ou leurs haies. Ce problème est constaté par endroit, mais sur l'ensemble du quartier.
- ➔ Poursuivre le constat et la verbalisation systématique des personnes problématiques
- ➔ Attirer l'attention des nouveaux arrivants sur le phénomène lors des domiciliations
- ➔ Mission uniquement attribuée aux policiers de proximité sur leur quartier.

2.1.3 Chiens en liberté

- 🗑️ Vu le caractère rural du quartier, il n'est pas rare que des chiens circulent en liberté sur la voie publique. Cela engendre des nuisances pour les habitants qui signalent fréquemment les faits à la police : déjections, agressivité de certains animaux, danger pour la circulation,....
- ➔ Attirer l'attention sur le phénomène lors des domiciliations.
- ➔ Tenter d'attraper l'animal, en identifier le propriétaire et rédiger systématiquement une fiche info.
En cas de récidive, verbalisation sur base du RZP et si nécessaire, saisie administrative du chien.

2.1.4 Tags et dégradations

- 🗑️ Le quartier est la cible régulière de taggeurs, principalement dans les rues qui jouxtent le château d'Ottomont et le chemin de Botister.
- ➔ Augmenter le contrôle des personnes suspectes et vérifier la possession d'objets permettant la réalisation de tags.
- ➔ Un membre de l'équipe de quartier sera désigné pour rassembler et traiter l'ensemble de cette problématique sur son quartier. Il se concertera avec la personne désignée dans le quartier « Ville ».


2.2 **La sécurité routière (dont les accidents de roulage avec lésions corporelles, la fluidité et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/ stupéfiants, assurances/ contrôle techniques, cyclos, excès de vitesse))**

2.2.1 Accidents avec lésions corporelles

- 🗑️ De l'analyse des statistiques établies par la zone de police, il ressort qu'une « zone noire » peut-être pointée sur le territoire du quartier « Campagne ». Il s'agit de la RN 627, dans sa partie reprenant les rues de Battice, Chée de la Seigneurie et rue de Rechain. Le seul accident mortel constaté sur le territoire de la maison de police ces 5 dernières années a eu lieu sur ce tronçon. Ces accidents ont deux causes principales : la perte de contrôle du véhicule et les manoeuvres. Une autre rue problématique actuellement est la rue des Gris-Chevris, à cheval sur les communes de Dison et Verviers. Là aussi, la perte de contrôle du véhicule est pointée comme cause des accidents
- ➔ Pour la RN 627, les nombreux contrôles effectués n'ont pas permis de déterminer que la vitesse excessive pourrait être la cause des pertes de contrôles des véhicules. Les limitations de vitesse sont adaptées à la disposition des lieux et sont généralement bien respectées. On note avec étonnement que le phénomène des accidents dans ce tronçon de voirie semble avoir disparu dans le courant 2010 sans que nous puissions y apporter d'explications. Si le phénomène réapparaissait, une analyse de l'adhérence de la chaussée serait demandée au SPW.

- Pour la rue des Gris-Chevris, une action en partenariat avec le service circulation et mobilité est en cours afin d'envisager des modifications de l'infrastructure qui permettraient de mieux sécuriser les lieux.


2.2.2 Fluidité

-  Aucun problème de fluidité n'est constaté de manière récurrente sur le quartier. A l'occasion de travaux, des soucis peuvent-être occasionnés pour le trafic de transit aux heures de pointes. Des actions spécifiques sont alors menées au cas par cas.


2.2.3 Infractions prioritaires

Compte tenu des limites de capacité de la Police et du parquet et de notre volonté d'utiliser le procès-verbal comme un outil pour changer les comportements et non comme une fin en soi, la verbalisation des infractions prioritaires sera encouragée tandis que les infractions non prioritaires seront limitées au maximum.


2.2.3.1 *Défauts d'assurance et d'immatriculation*

-  Le défaut d'assurance n'est pas une problème spécifique liée aux habitants du quartier « Campagne ». Les infractions constatées en ce domaine sont plutôt liées au trafic de transit empruntant les grandes voies d'entrée sur Verviers.
- Lors des contrôles de la circulation organisés sur le territoire du quartier, les documents de bord sont systématiquement contrôlés.


2.2.3.2 *Stationnement gênant ou dangereux*

-  Des stationnements gênants provoquant des problèmes de fluidité sont constatés à quelques endroits du territoire.
 - Rue du Corbeau, les véhicules qui stationnent en dehors des zones prévues rendent le croisement de véhicules longs problématique ;
 - Rue des Gris-Chevris, des véhicules en stationnement provoquent régulièrement des accidents. Une modification de l'infrastructure et des règles de stationnement est actuellement à l'étude.
- Poursuivre la verbalisation systématique pour les problèmes de stationnement gênant aux endroits cités ci-dessus. Cette attention sera principalement portée par les policiers de l'équipe sur leur quartier.


2.2.3.3 *Cyclos*

-  On ne peut parler de concentration de cyclomoteurs à certains endroits du territoire. La problématique des cyclomoteurs trafiqués, non assurés,... est diffuse sur l'ensemble du territoire du quartier.
- L'organisation de contrôles spécifiques pour les cyclomoteurs étant peu efficiente sur le territoire de la maison de police, le curvimètre est emporté lors des contrôles de circulation organisés sur le territoire du quartier. Les cyclomoteurs passant dans le dispositif sont contrôlés à cette occasion.

2.2.3.4 *Comportements dangereux*

-  Dans les zonings industriels, des courses improvisées de véhicules sont de temps en temps signalées par les gardes de sécurité.
- En cas de constatation de telles infractions, l'interception et la verbalisation des conducteurs est attendue des membres de l'équipe.


2.2.3.5 *Autres infractions prioritaires*

 Un plan zonal est établi dans le cadre de la sécurité routière. Outre les infractions dont il a déjà été question, les infractions suivantes font l'objet d'une priorité :

- * Conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogue
- * Vitesse excessive
- * Port de la ceinture de sécurité
- * Utilisation du GSM

→ Augmenter la verbalisation d'initiative de ces infractions tout en veillant à l'interpellation des personnes en infraction, en particulier pour le port de la ceinture et le GSM.

2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école et le partenariat avec les écoles)

 L'absence d'école secondaire sur le territoire de la MPD rend cette problématique très limitée. Les écoles primaires sont en effet peu concernées.

- Maintenir le contact avec les directeurs d'école par le chef d'équipe du quartier afin de conserver une relation de confiance qui, si de tels faits devaient se produire, permettrait d'agir rapidement en concertation avec la communauté éducative.
- Faire remonter les informations éventuelles vers l'officier référent de la zone.

2.4 Les stupéfiants

Non diffusé

2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme)

Non diffusé


2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs) (projet arrondissemental piloté par la police fédérale)

Non diffusé

2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants (projet arrondissemental piloté par la police fédérale)


- Le descriptif et les actions à mener seront, au besoin, précisés sur base des travaux et recommandations applicables à la zone et au quartier, qui émaneront du groupe de travail « groupes d'auteurs itinérants » piloté par la Police judiciaire fédérale.

2.8 La violence intrafamiliale/intraconjugale

 Si la situation est présente sur le quartier, il n'y a pas de situation extrêmement problématique qui soit récurrente. Cette problématique contribue toutefois en partie à expliquer les chiffres importants du quartier en ce qui concerne les atteintes à l'intégrité morale.

- En cas de plainte, application des directives du parquet.
- Les situations récurrentes sont prises en charge et suivies de façon spécifique par un policier du quartier en collaboration avec le SAPV
- Lors des interventions dans la sphère familiale, porter une attention particulière à une éventuelle violence intrafamiliale.

2.9 Vols dans habitation

-  La problématique est particulièrement importante sur le quartier et nécessite donc une attention particulière.
 - Sous la houlette du chef d'équipe et de concert avec les enquêteurs, développer une analyse systématique de chaque cas de vol sur le territoire du quartier afin de vérifier d'éventuelles correspondances avec d'autres faits et d'en améliorer le constat.
 - Dans le cadre de l'amélioration des constats, un feuillet sera établi afin de solliciter le témoignage des habitants de la rue qui auraient été absents lors de la première enquête de voisinage.
 - Dès qu'un phénomène répétitif est signalé sur le territoire du quartier ou dans l'arrondissement, un plan d'action spécifique sera mis en oeuvre : des patrouilles en uniforme ou en civil seront spécifiquement orientées par le chef d'équipe, son adjoint ou le chef de service vers les quartiers ciblés par les auteurs durant les créneaux horaires les plus problématiques.
 - Sans que tous les faits puissent être expliqués par ce seul élément, il a été constaté que nombre d'auteurs des ces faits provenaient des pays de l'est de l'Europe. Ils se déplaçaient généralement avec des véhicules immatriculés à l'étranger (Roumanie, Bulgarie, Allemagne, France,...).
Lors de la mise en place de ce plan d'action, une attention particulière sera donc portée à ces véhicules qui seront systématiquement contrôlés.
Cette problématique étant également liée aux groupes d'auteurs itinérants, une attention particulière sera portée aux recommandations dont il a été question au point 2.7.

2.10 La problématique des domiciliations, radiations et qualité de l'habitat

• Description

- * Nous nous associons aux démarches de l'autorité administrative visant à maximiser l'exactitude des données du registre national en ce qui concerne les domiciliations. Certaines rues du territoire du quartier « Campagne » sont plus sujettes que d'autres à la problématique des personnes qui n'effectuent pas les déclarations prévues par la législation ou qui déclarent des situations inexactes.
 - Rue de Renoupré, Henripré,
 - Rue du Corbeau,
 - Cité des Pré Corets, Pré Maguin et Sur les Hézées
- * Un certain nombre d'immeubles sont dans un état de salubrité douteux. Les communes de Dison et de Verviers développent une action spécifique qui vise à agir auprès des propriétaires qui louent des immeubles insalubres afin qu'ils rénovent leurs biens.

• Contribution aux actions

- ⇒ Dans les rues qui leur sont attribuées, les policiers du quartier maintiendront la vérification régulière de la correspondance entre le registre national et les situations réelles.
Toutes les situations non conformes seront régularisées de façon adéquate : inscription par modèle 6, inscription d'office ou radiation d'office
- ⇒ Les policiers du quartier poursuivent leur participation à la renumérotation en cours des immeubles.

- ⇒ Lors de chaque nouvelle domiciliation, le policier du quartier portera également son attention sur l'état du logement : taille, salubrité,... En cas de problème ou de doute, il sollicitera une vérification par la commission sanitaire de la commune de Dison ou de Verviers en fonction de la localisation des lieux ciblés.
- ⇒ La procédure zonale relative aux domiciliations reste toujours appliquée strictement.

3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier

3.1 "Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain"

3.1.1 Description de l'évolution

L'équipe « Campagne » est née de la fusion de deux plus petites équipes qu'étaient « Petit-Rechain » et « Andrimont ».

Cette adaptation fait suite à l'évaluation du projet pilote et au constat que la taille trop petite d'une équipe influençait négativement son fonctionnement. Il a été jugé plus opportun d'étendre la taille des équipes de quartier à une dizaine de collaborateurs afin d'assurer une présence permanente et efficace sur le quartier.

L'équipe de quartier « Campagne » est donc née de cette réorganisation en Mai 2010. Tous ses membres faisant partie de la maison de police pilote de Dison, ils étaient déjà habitués à travailler en équipe depuis plus de deux ans. Le passage en une seule équipe s'est donc fait sans accroc majeur, le fonctionnement en équipe étant rôdé.

L'équipe « Campagne » dispose de bureaux situés au second étage de la maison de police. Les membres y sont répartis de manière équitable entre les Inspecteurs orientés quartier et les Inspecteurs polyvalents afin d'éviter le cloisonnement des fonctions.

3.1.2 Contribution au plan d'action

3.1.2.1 *Amélioration de l'implication des inspecteurs polyvalents sur le quartier*

Les inspecteurs polyvalents se chargent d'une majorité des pauses d'intervention dévolues à l'équipe. Ils assument également une série de dossiers dont le traitement par le référent de quartier n'apporte pas de plus-value (notification de déchéance, plis d'huissier, petites enquêtes de moralité, ...). La plupart de ces dossiers peuvent facilement être effectués lors des services d'interventions et de préventions.

Lors de leurs SIP et autres services extérieurs, il est demandé à tous les membres du quartier, de sécuriser prioritairement le territoire du quartier « Campagne ». Afin de leur faciliter la tâche, le chef d'équipe leur remet régulièrement une liste mise à jour des endroits problématiques sur le secteur. Cette liste est également disponible dans l'Info MPD, un document informatique visant à l'échange d'informations au sein de la maison de Police.

Les contrôles effectués feront l'objet de la rédaction d'une fiche info.

3.1.2.2 *Amélioration des aspects « référent » et « moteur » du policier orienté quartier sur son territoire*

Le policier orienté quartier doit rester une personne de référence sur son territoire. Il doit connaître sa population, ses problèmes, ses craintes, ses doléances... et être au courant de ce qu'il s'y passe.

A cette fin,

- il lui revient de se tenir informé de l'actualité sur son quartier par la lecture quotidienne des fiches « infos », notamment via le MPD info.
- il prendra régulièrement contact avec les personnes ressources de son quartier ainsi qu'avec les personnes qui y connaissent des problèmes.

Il ne lui est pas possible de gérer seul toutes les problématiques qui concernent les rues qui lui sont confiées. Lorsqu'il est mis au courant de problèmes ou d'évolution de situation, il en avertit l'équipe et le chef d'équipe dès que possible et veillera, avec eux, à ce que les actions utiles soient mises en oeuvre pour résoudre les difficultés. Le chef d'équipe et son adjoint veilleront à avoir, au moins chaque quinzaine, un échange avec chaque policier orienté quartier à ce sujet.

3.1.2.3 Développement de l'échange d'informations

L'échange d'informations étant crucial pour obtenir un travail de police de qualité, plusieurs actions sont attendues des membres de l'équipe :

- Afin de garder un contact et de favoriser les échanges entre tous les inspecteurs du quartier, les inspecteurs polyvalents, le chef d'équipe et son adjoint accompagneront régulièrement les inspecteurs orientés quartier lors de leurs services en soirée.
- Un tableau d'affichage placé dans les locaux de l'équipe sera utilisé pour échanger les informations au sujet des problèmes en cours.
- Les informations qui ne concernent pas des problématiques personnelles seront diffusées à l'ensemble de la MPD par l'Info MPD
- A chaque briefing auquel ils participent, les policiers échangeront oralement les informations qu'ils ont pu obtenir.

3.1.2.4 Implication du chef d'équipe de quartier et/ou de son adjoint en tant que CIQ (carrefour d'information de quartier).

Le chef d'équipe et son adjoint, grâce à leur vue d'ensemble du quartier, serviront de relais entre tous les membres de l'équipe.

Ils assureront la continuité du passage de l'information entre les différents membres de l'équipe et avec le chef de service.

Si le chef d'équipe ne peut avoir la connaissance en profondeur du quartier que peut en avoir le référent de rue, il doit cependant en connaître les personnes et points clés, pallier à l'absence de l'un ou de l'autre et mettre en oeuvre avec son équipe, les actions nécessaires à l'amélioration de la sécurité sur son quartier.

Il est primordial que les membres de l'équipe rendent compte de leurs actions au chef d'équipe ou à son adjoint afin qu'ils puissent améliorer et actualiser leur connaissance de leur territoire. Ces derniers s'assureront quotidiennement de l'effectivité des échanges d'informations.

3.2 L'implication capable

- Description

La fonction de police touche tellement de domaines qu'il est impossible pour une seule personne de tout connaître. La polyvalence permet à chacun de gérer la majorité des cas simples, mais face à certains problèmes plus complexes, il est nécessaire de pouvoir compter sur des collègues qui ont des connaissances plus spécifiques.

- Contribution aux actions/plan d'actions

En fonction de leurs préférences, de leurs affinités ou de leur caractère, plusieurs membres de l'équipe pourront approfondir une matière et ainsi devenir une référence pour les autres.

Les problématiques suivantes sont concernées :

- salubrité des logements : INP BLOCK
- mariages blancs : INP HINAND et INP PESSER
- roulage : INPP BOUFFA
- environnement : INP LEGRAND

Chaque membre repris ci-dessus veillera à venir en appui aux autres lorsqu'un problème plus pointu en ces matières surviendra.

4. ANNEXES

- 4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier**
- 4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier (2005-2009) pour les principaux phénomènes**
- 4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles sur le Quartier (2005-2010)**
- 4.4 Relevé des événements pour les années 2009-2010**
- 4.5 Les Personnes clefs du Quartier**
Non diffusé
- 4.6 Attribution des rues aux membres de l'équipe**
- 4.7 Stupéfiants**
Non diffusé
- 4.8 Plan du quartier (seul et dans la zone)**

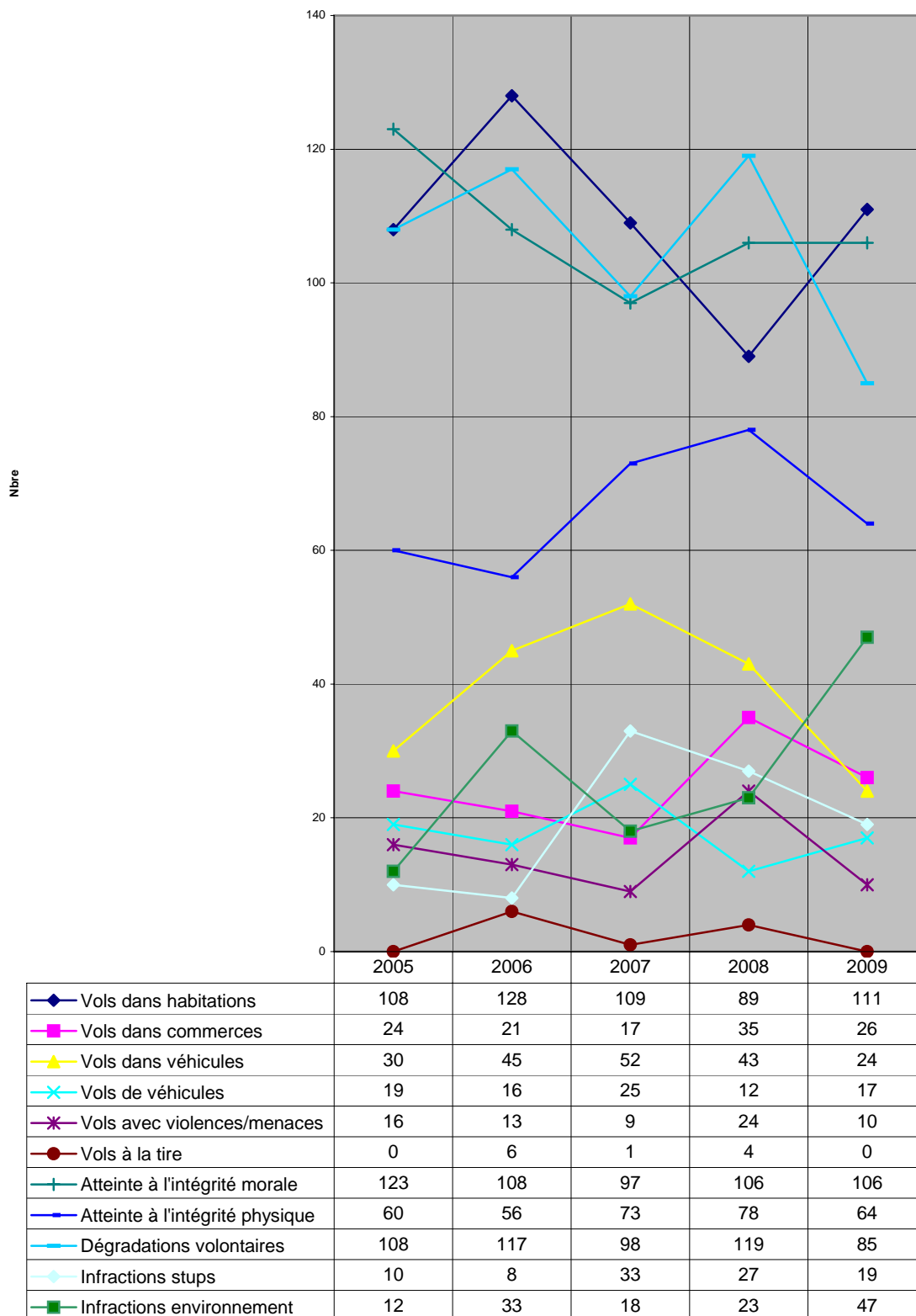
Annexe 1 : Données socio-économiques et démographiques du Quartier

Caractéristiques	Campagne	ZP	rapport ZP
Nombre d'habitants	10.744	78.555	13,7%
Superficie (km ²)	15,755	71,872	21,9%
Longueur voirie (kms)	72,751	407,731	17,8%
Densité de population (hab./km ²)	682	1.093	62,4%
Revenu total net imposable (€)	113.430.281	794.390.394	
<i>Revenu moyen par déclaration (€)</i>	<i>21.048</i>	<i>20.155</i>	104,4%
Nombre d'hommes	5.215	38.104	13,7%
<i>Proportion d'hommes</i>	<i>48,5%</i>	<i>48,5%</i>	0,0%
Nombre de femmes	5.529	40.451	13,7%
<i>Proportion de femmes</i>	<i>51,5%</i>	<i>51,5%</i>	0,0%
Nombre de mineurs (0-17 ans)	2.524	18.625	13,6%
<i>Proportion de mineurs (0-17 ans)</i>	<i>23,5%</i>	<i>23,7%</i>	-0,2%
Nombre d'adultes (18-24 ans)	1.052	7.609	13,8%
<i>Proportion d'adultes (18-24 ans)</i>	<i>9,8%</i>	<i>9,7%</i>	0,1%
Nombre d'adultes (25-54 ans)	4.193	30.953	13,5%
<i>Proportion d'adultes (25-54 ans)</i>	<i>39,0%</i>	<i>39,4%</i>	-0,4%
Nombre d'adultes (55-64 ans)	1.244	8.659	14,4%
<i>Proportion d'adultes (55-64 ans)</i>	<i>11,6%</i>	<i>11,0%</i>	0,6%
Nombre de pers. âgées (65 ans et plus)	1.731	12.651	13,7%
<i>Proportion de pers. âgées (65 ans et plus)</i>	<i>16,1%</i>	<i>16,1%</i>	0,0%
Nombre de belges	10.168	71.191	14,3%
<i>Proportion de belges</i>	<i>94,6%</i>	<i>90,6%</i>	4,0%
Nombre d'étrangers	576	7.364	7,8%
<i>Proportion d'étrangers</i>	<i>5,4%</i>	<i>9,4%</i>	-4,0%
Provenance			
<i>Union européenne</i>	<i>98,2%</i>	<i>95,6%</i>	2,7%
<i>Europe (hors U.E.)</i>	<i>0,7%</i>	<i>1,6%</i>	-0,9%
<i>Afrique</i>	<i>0,9%</i>	<i>2,3%</i>	-1,3%
<i>Amériques</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,1%</i>	0,0%
<i>Asie</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,4%</i>	-0,3%
<i>Océanie</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	0,0%
Nationalités étrangères - Top 3			
<i>Italie</i>	<i>1,6%</i>	<i>1,5%</i>	0,1%
<i>Maroc</i>	<i>0,6%</i>	<i>1,3%</i>	-0,7%
<i>Espagne</i>	<i>0,6%</i>	<i>1,0%</i>	-0,4%
Nombre de ménages	4.342	34.952	12,4%
<i>Proportion d'hommes seuls</i>	<i>15,6%</i>	<i>20,8%</i>	-5,1%
<i>Proportion de femmes seules</i>	<i>16,8%</i>	<i>20,2%</i>	-3,4%
<i>Proportion de pères avec enfant</i>	<i>4,9%</i>	<i>4,5%</i>	0,4%
<i>Proportion de mères avec enfant</i>	<i>13,3%</i>	<i>13,7%</i>	-0,4%
<i>Proportion de couples</i>	<i>43,5%</i>	<i>35,9%</i>	7,7%
Taille moyenne du ménage	2,4	2,2	0,20

Caractéristiques	Campagne	% ZP	rappport ZP
Nombre de logements occupés	4.184	32.606	12,8%
<i>Proportion d'appartements</i>	18,9%	34,5%	-15,6%
<i>Proportion de maisons séparées</i>	25,3%	18,2%	7,1%
<i>Proportion de maisons jumelées</i>	22,7%	14,1%	8,6%
<i>Proportion de maisons mitoyennes</i>	32,3%	32,4%	-0,1%
Année de construction des logements			
<i>Avant 1946</i>	42,4%	48,3%	-5,9%
<i>Entre 1946 et 1970</i>	25,2%	23,7%	1,5%
<i>Entre 1971 et 1995</i>	27,6%	23,9%	3,7%
Etat des logements			
<i>En bon état</i>	77,8%	75,8%	2,1%
<i>En mauvais état</i>	4,4%	5,4%	-1,0%
Qualité de l'environnement			
<i>Qualité globale très agréable</i>	31,0%	26,6%	4,4%
<i>Qualité globale peu agréable</i>	11,9%	17,3%	-5,3%
<i>Propreté très agréable</i>	30,2%	27,8%	2,5%
<i>Propreté peu agréable</i>	12,4%	16,2%	-3,9%
<i>Tranquillité très agréable</i>	31,5%	25,3%	6,2%
<i>Tranquillité peu agréable</i>	17,8%	25,8%	-8,0%
Nombre de travailleurs	3.803	24.918	
<i>Proportion de travailleurs</i>	37,1%	34,6%	2,5%
Nombre de demandeurs d'emploi	711	5.875	
<i>Proportion de demandeurs d'emploi</i>	6,9%	8,2%	-1,2%
Nombre d'étudiants	323	2.458	
<i>Proportion d'étudiants</i>	3,1%	3,4%	-0,3%
Nombre de (pré-)pensionnés	1.963	14.652	
<i>Proportion de pensionnés</i>	19,1%	20,3%	-1,2%
Statut professionnel			
<i>Secteur public</i>	28,8%	29,4%	-0,6%
<i>Secteur privé - Chef d'entreprise</i>	2,2%	2,2%	0,1%
<i>Secteur privé - Employés</i>	25,8%	26,7%	-1,0%
<i>Secteur privé - Ouvriers</i>	28,9%	26,5%	2,3%
<i>Indépendants</i>	9,6%	9,8%	-0,3%
Domaine d'activité professionnelle - Top 5			
<i>Industrie</i>	16,3%	16,1%	0,2%
<i>Administration</i>	13,2%	11,6%	1,6%
<i>Commerce</i>	10,9%	11,6%	-0,7%
<i>Médico-social</i>	10,7%	10,9%	-0,2%
<i>Construction</i>	9,4%	10,1%	-0,7%

Annexe 2 : Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier (2005-2009) pour les principaux phénomènes

Criminalité Q Campagne



Annexe 3 : Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles (2005-2009)

Date	Heure	Rues	N°	Blés	Blés	Tués	Acteurs	Causes	Délit de fuite	Inversé
				légers	graves					
mercredi 12 janvier 2005	11:35	Bonvoisin		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
samedi 15 janvier 2005	20:20	de Verviers	298	1			Voiture/Cyclo	Dépassement		
dimanche 13 février 2005	15:10	de Verviers	145	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
mercredi 16 février 2005	18:25	Haut Husquet	28	1			Voiture/Piéton	Manoeuvre		
mercredi 11 mai 2005	17:30	Les Bouleaux	64	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
mercredi 25 mai 2005	17:15	de Verviers		1			Voiture/Cyclo	Vitesse		
dimanche 29 mai 2005	18:00	Bonvoisin	129	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
samedi 4 juin 2005	15:00	les Bouleaux	20	1			Voiture/Vélo	Manoeuvre		
dimanche 12 juin 2005	20:40	du Tillet		2			Voiture/Voiture	Priorité		
vendredi 24 juin 2005	21:15	de Verviers		1			Voiture/Vélo	Manoeuvre		
lundi 18 juillet 2005	15:30	de Battice		3			Voiture/Voiture	Vitesse		
dimanche 24 juillet 2005	17:00	de Battice		2			Voiture	Contrôle		
mercredi 3 août 2005	18:20	Neuville	80	3			Cyclo/Cyclo	Manoeuvre		
mardi 6 septembre 2005	15:48	Chemin de Nasproué		1			Cyclo	Contrôle		
lundi 31 octobre 2005	18:35	de Rechain		2			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
mardi 22 novembre 2005	06:34	de Henri Chapelle	130	1			Voiture	Contrôle		
mercredi 23 novembre 2005	15:13	de Rechain		1			Voiture/Cyclo	Contrôle		
dimanche 22 janvier 2006	02:45	Grand Rechain	43a	1			Voiture	Contrôle		
vendredi 27 janvier 2006	17:45	Chaussée de la Seigneurie	84	1			Cyclo	Contrôle		
samedi 4 février 2006	02:30	All du Subst Bagueette	5	1			Voiture/Piéton	Contrôle	X	
mardi 7 février 2006	12:15	de Battice	61	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
vendredi 24 mars 2006	21:09	de Gelée	15	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
vendredi 12 mai 2006	18:20	Route de Henri-Chapelle		2			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
samedi 20 mai 2006	17:20	Sur les Waides		1			Voiture/Cyclo	Vitesse		
mercredi 7 juin 2006	23:05	Nicolas Arnold		1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
dimanche 11 juin 2006	16:36	Av Henri Massin	100		3		Voiture	Vitesse		
samedi 24 juin 2006	13:25	Nicolas Arnold	52	1			Voiture	Contrôle		
mardi 25 juillet 2006	10:50	de Battice		1			Voiture/Cyclo	Vitesse		
jeudi 3 août 2006	12:50	de Battice		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
mercredi 23 août 2006	20:50	de Rechain	170	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		X
mardi 5 septembre 2006	16:25	Av du Centre	255		1		Voiture/Vélo	Priorité		
lundi 11 septembre 2006	13:30	Chaussée de la Seigneurie		1			Voiture/Voiture	Priorité		
lundi 11 septembre 2006	21:30	de Battice					Voiture/Cyclo	Vitesse		
mardi 12 septembre 2006	21:30	de Battice		2			Voiture/Cyclo	Vitesse		
lundi 16 octobre 2006	13:15	Chaussée de la Seigneurie	92/94	2			Cyclo	Vitesse		
samedi 11 novembre 2006	22:15	de Battice	26	1			Voiture/Piéton	Contrôle		X
vendredi 17 novembre 2006	20:40	du Haut Husquet	61	1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
vendredi 8 décembre 2006	14:50	de Battice		1			Cyclo	Contrôle		
samedi 16 décembre 2006	18:00	de Battice	171	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
jeudi 21 décembre 2006	11:45	de Battice		1			Voiture	Contrôle		
mardi 26 décembre 2006	20:35	de Battice		1			Voiture	Vitesse		
jeudi 11 janvier 2007	07:25	Zénobe Gramme		1			Voiture/Piéton	Priorité		

lundi 12 février 2007	13:36	Chaussée de la Seigneurie	6	1			Voiture	Contrôle		
vendredi 9 mars 2007	17:00	de Husquet	33	1			Piéton/Voiture	Priorité		
vendredi 23 mars 2007	8:20	de Henri-Chapelle			1		Cyclo	Vitesse		
lundi 9 avril 2007	17:00	de Rechain	50	1			Voiture/Voiture	Priorité		
mardi 10 avril 2007	18:30	du Tillet	51	1			Voiture	Manoeuvre		
mercredi 11 avril 2007	18:48	Av André Ernst		1			Voiture/Vélo	Manoeuvre		
vendredi 20 avril 2007	12:20	route de Henri Chapelle			1		Voiture/Voiture	Manoeuvre		
mercredi 16 mai 2007	23:10	Tivoli		1			Voiture	Contrôle	X	
vendredi 25 mai 2007	8:08	Av du Parc		1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
mardi 19 juin 2007	19:04	Av du Parc		2			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
jeudi 5 juillet 2007	14:50	de Battice		1			Voiture	Contrôle		
vendredi 6 juillet 2007	17:15	de Rechain	127	1			Voiture	Contrôle		X
dimanche 22 juillet 2007	14:15	de Battice	78	1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
jeudi 26 juillet 2007	20:45	Sur les Waides	1	1			Voiture/Cyclo	Vitesse		
mercredi 8 août 2007	13:00	de Battice		1			Voiture/Voiture	Vitesse		
mercredi 15 août 2007	13:30	de la Moinerie		1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
vendredi 31 août 2007	22:15	Haut Husquet		1			Voiture/Voiture	Priorité	X	
mardi 4 septembre 2007	17:00	de Battice	155	1			Voiture/Voiture	Vitesse		
dimanche 16 septembre 2007	17:00	de Rechain	64	1			Cyclo/Voiture	Manoeuvre		
vendredi 21 septembre 2007	18:15	de Verviers	143	3			Voiture/Voiture	Vitesse		
samedi 29 septembre 2007	9:40	Route de Henri Chapelle	106	1			Voiture	Contrôle	X	
mardi 9 octobre 2007	8:15	Route du Village	40	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
lundi 22 octobre 2007	17:00	Chaussée de la Seigneurie	121	1			Cyclo/Voiture	Manoeuvre		
mardi 30 octobre 2007	11:30	Route du Village	201	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
jeudi 8 novembre 2007	10:00	Av du Parc	8	1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
vendredi 16 novembre 2007	13:30	de la Moinerie	33	1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
samedi 24 novembre 2007	16:25	Henripré	39	1			Voiture/Piéton	Manoeuvre		
mercredi 19 décembre 2007	16:30	de Rechain		1			Voiture	Contrôle		
jeudi 27 décembre 2007	9:30	Route de Henri Chapelle	108	1			Voiture	Contrôle		
mardi 15 janvier 2008	18:45	de Rechain		1			Voiture/Cyclo	Contrôle		
vendredi 18 janvier 2008	6:11	Chaussée de la Seigneurie	116	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
samedi 9 février 2008	0:07	Hameau de Husquet		1			Voiture	Contrôle		
dimanche 10 février 2008	4:15	de Mont	220	1			Voiture	Contrôle		
vendredi 15 février 2008	20:10	de Verviers	298	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
lundi 18 février 2008	0:15	Hameau de Husquet	1	1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
mercredi 26 mars 2008	12:50	Chaussée de la Seigneurie	34	1			Voiture	Contrôle		X
dimanche 20 avril 2008	10:00	Zoning de Petit-Rechain		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
vendredi 25 avril 2008	4:00	de Battice	95/9 7	1			Voiture	Contrôle		X
mardi 29 avril 2008	13:00	de Battice	52	1			Voiture/Cyclo	Contrôle		
samedi 3 mai 2008	14:30	des Gris Chevis	44	2			Voiture/Voiture	Vitesse		
jeudi 8 mai 2008	16:20	Av André Ernst			1		Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
jeudi 15 mai 2008	17:30	de Gelée		1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
dimanche 25 mai 2008	16:02	de Battice	60	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
mardi 10 juin 2008	9:40	Laurent Benoit Dewez		1	1		Voiture/Piéton	Priorité		
jeudi 14 août 2008	17:29	Nicolas Arnold	52	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
lundi 8 septembre 2008	18:15	de Mont	87	1			Voiture/Vélo	Manoeuvre		
dimanche 21 septembre 2008	3:31	du Corbeau	232		1		Voiture	Contrôle		
lundi 13 octobre 2008	17:52	Chemin de Botister		1			Voiture	Contrôle		
lundi 27 octobre 2008	16:10	Henri Jacques Proumen	25	1			Voiture/Piéton	Priorité		
mardi 18 novembre 2008	16:45	chaussée de la Seigneurie		1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
vendredi 28 novembre 2008	11:50	de Verviers		1			Voiture/Cyclo	Priorité		
lundi 8 décembre 2008	7:50	Chemin de Botister		2			Voiture/Piéton	Priorité		
jeudi 11 décembre 2008	23:05	chaussée de la Seigneurie	42	4			Voiture/Voiture	Contrôle		
lundi 15 décembre 2008	17:45	de Battice		1			Voiture/Piéton	Priorité	X	

mardi 20 janvier 2009	9:00	av du Foyer	2a	1			Cyclo	Contrôle		
samedi 24 janvier 2009	5:02	de Grand Rechain	30		1		Voiture	Contrôle		
mercredi 4 février 2009	8:00	du Corbeau	92	3			Voiture	Manœuvre		
lundi 23 février 2009	18:15	de Renoupré		1			Voiture/Piéton	Manœuvre		
mercredi 25 février 2009	15:30	Nicolas Arnold		1			Voiture/Piéton	Priorité		
jeudi 2 avril 2009	17:00	de Verviers	83	1			Cyclo	Contrôle		
samedi 11 avril 2009	17:30	Chemin de Nasproué	5	1			Voiture/Piéton	Manœuvre		
samedi 16 mai 2009	14:00	de Grand Rechain		1			Voiture/Vélo	Manœuvre		
mercredi 27 mai 2009	19:30	de Henri Chapelle	136	1			Voiture	Contrôle		
mardi 9 juin 2009	21:45	de l'Hôtel de Ville		1			Voiture	Contrôle		
dimanche 14 juin 2009	18:30	av André Ernst	1	1			Voiture/Cyclo	Priorité		
dimanche 28 juin 2009	17:10	de Rechain	45	1	1		Cyclo/Piéton	Priorité		
mardi 7 juillet 2009	12:15	du Progrès	10	2			Voiture/Voiture	Contrôle		
samedi 1 août 2009	17:15	allée du Pré Coret	10	1			Voiture/Vélo	Priorité		
mercredi 5 août 2009	11:30	Chaussée de la Seigneurie	121	1			Voiture/Voiture	Manœuvre		
mercredi 5 août 2009	13:50	du Tillet		1			Voiture/Vélo	Priorité		
lundi 10 août 2009	11:57	Chaussée de la Seigneurie	137	1			Voiture/Voiture	Manœuvre		
lundi 10 août 2009	19:35	Chemin de la Neuville	6	1			Voiture/Piéton	Priorité	X	
vendredi 14 août 2009	15:45	de Gelée		1			Voiture/Vélo	Manœuvre		
samedi 15 août 2009	0:10	Chemin de Botister		1			Voiture/Voiture	Contrôle		X
mardi 18 août 2009	15:38	Xhovémont		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
samedi 29 août 2009	12:48	du Corbeau		1			Voiture/Voiture	Priorité		
lundi 31 août 2009	16:00	Chaussée de la Seigneurie		1			Voiture/Cyclo	Priorité		
samedi 12 septembre 2009	2:55	de Grand Rechain	41		1		Voiture	Contrôle		X
samedi 19 septembre 2009	13:00	Chemin de Sainte Appoline		1			Voiture/Piéton	Priorité		
dimanche 20 septembre 2009	15:45	de Battice	22	1			Voiture/Cyclo	Manœuvre		
mercredi 23 septembre 2009	12:43	Sur le Tombeux	4	1			Voiture/Cyclo	Priorité		
vendredi 1 janvier 2010	17:40	Adolphe Hardy		1			Voiture/Piéton	Contrôle		
dimanche 10 janvier 2010	18:15	de Battice	51	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
vendredi 15 janvier 2010	8:00	Chaussée de la Seigneurie	75	1			Voiture/Voiture	Priorité		
jeudi 11 février 2010	1:00	du Corbeau		1			Voiture	Contrôle		
vendredi 26 février 2010	16:54	de Rechain	30	1			Voiture/Cyclo	Contrôle		
lundi 1 mars 2010	22:54	de Verviers	206	1			Cyclo	Contrôle		X
vendredi 12 mars 2010	10:00	de Battice		2			Voiture/Voiture	Manœuvre		
jeudi 18 mars 2010	14:50	de Battice		1			Voiture/Voiture	Priorité(feux)		
vendredi 23 avril 2010	13:03	du Corbeau	120	1			Voiture/Voiture	Manœuvre		
mardi 25 mai 2010	2:00	Chaussée de la Seigneurie	114	1			Voiture	Contrôle		X
jeudi 1 juillet 2010	19:37	de Verviers		1			Voiture/Voiture	Priorité		
vendredi 30 juillet 2010	19:10	av du Parc	25	1			Voiture/Voiture	Priorité		
mercredi 11 août 2010	19:30	des Gris Chevriss	70	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
jeudi 19 août 2010	21:15	Pierre du Mary	33		1		Voiture	Contrôle		X
samedi 21 août 2010	21:30	du Corbeau	115	1			Voiture/Voiture	Contrôle		X
dimanche 19 septembre 2010	8:30	Route du Village	1	3			Voiture/Voiture	Contrôle		
vendredi 8 octobre 2010	18:04	Clisore		1			Cyclo/Cyclo	Priorité		
samedi 23 octobre 2010	8:00	Bonvoisin	155	1			Voiture/Piéton	Priorité	X	
samedi 30 octobre 2010	20:13	de Rechain	132	1			Cyclo	Contrôle		
mercredi 10 novembre 2010	15:20	Gris-Chevris		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
dimanche 28 novembre 2010	21:37	du Tillet		1			Voiture/Voiture	Priorité	X	
vendredi 3 décembre 2010	7:55	de Battice	93	1			Voiture/Voiture	Manœuvre		
lundi 10 janvier 2011	8:50	route de Henri-Chapelle		2			Voiture/Voiture	Contrôle		

Annexe 4 : Relevé des événements du quartier pour les années précédentes

Date	Jour	Hrs de l'évt	Événement	Endroit	Organisateur	Menace	Niveau	MP
05/09/09	S - D	?	Fête au village	Andrimont	Equipe loisirs d'Andrimont	OP + Circ	1	MPD
6/09/09	D	08,00 20,00	Brocante Andrimont	Andrimont	??	OP + Circ	1	MPD
20/09/09	D	08,00 18,00	Brocante des Cerisiers	Petit Rechain	Comité des fêtes	OP + circ	1	MPD
03/10/09	S	20,00 23,00	Soirée rock'n blues'n more	Mont Dison	Cercle royal St Jean Baptiste	OP + circ	1	MPD
18/10/09	D	10,00 14,00	Course cycliste parrainée.	Zoning Rechain	Envolée : P Dethier	Circ	2	MPD
24/10/09	S	18,00 19,00	Halloween - Ecole heureuse	Dison	Ecole heureuse Mme C BLAISE	OP	2	MPD
7/11/09	S	18,00 19,30	Armistice Pt RECHAIN	Place de Pt Rechain	FNC Petit Rechain	Circ	1	MPD
11/11/09	Me	17,30 18,30	Marche aux Flambeaux	Petit Rechain	Cercle St Martin	OP + circ	1	MPD
16/01/10	S		Nostalgik	Cercle Jean Baptiste Dison	R Brandt 087/338712	OP	1	MPD
24/01/10	D	08,00 22,00	Marche de Manaiant	Petit-Rechain	Amicale cyclo tandem	Circ	1	MPD
11/03/10	D	08,00 22,00	Concentration de motos et concert	Andrimont / Renouprez	Ass Parents école de Renouprez	Circ	1	MPD
24/04/10	S	Hrs de l'évt	Soirée Blind Test Jean Baptiste	Cercle Jean Bapptiste	Brandt	OP + circ	2	MPD
13/05/10	J	09,00 11,00	Communions Pt Rechain	rue L. B. Dewez	G.TRISTANT Srt Paroissial	OP + circ	1	MPD
24/05/10	L	13,00 18,00	Jogging des Tourelles	Tourelles (Petit-Rechain)	B. Schoonbroodt	Circ	1	MPD
24/05/10	L	06,00 19,00	Brocante ASBL "Lueur d'Espoir"	Terrain FC Hellas à Dison	Martine Lieutenant	Circulation	1	MPD
06/06/10	D	10,00 18,00	Ferme au Château	Domaine des Tourelles à Pt Rechain	Cellule événements ville de Verviers	OP+Circ	2	MPD
13/06/10	D	09,00 18,00	Expo VV américaines	Zoning Rechain	BERGER Albert	Circ	2	MPD
18 au 21/6	S au Ma	dès 19,00	Kermesse de la Saint-Jean	Mont-Dison	Cercle Saint-Jean	OP+Circ	2	MPD
27/06/10	D	14,00 02,00	Fête de la musique	Château d'Ottomont	Mr Lacroix Jacky	OP + Circ	2	MPD
24/07/10	S	13,00 16,30	Kermesse Pt Rechain	Pt Rechain	Comité des fêtes	OP+Circ	1	MPD
25/07/10	D	08,00 18,00	Kermesse Pt Rechain Brocante	Pt Rechain	Comité des fêtes	OP+Circ	2	MPD
26/07/10	L	09,00 16,00	Kermesse Pt Rechain Théâtre wallon	Pt Rechain	Comité des fêtes	OP+Circ	1	MPD
27/07/10	M	15,00 02,00	Kermesse Pt Rechain Bal de clôture	Pt Rechain	Comité des fêtes	OP+Circ	2	MPD
4/09/10	S	14,00 02,00	Fête au village	Andrimont	Equipe loisirs d'Andrimont	OP + Circ	1	MPD
5/09/10	D	1000 1430	Balade à vélo	DISON	Jeunesse et sports	Circ	1	MPD
5/09/10	D	08,00 20,00	Brocante Dison	Andrimont	Commune de Dison	OP + Circ	1	MPD
19/09/10	D	08,00 18,00	Brocante des Cerisiers	Petit Rechain	Comité des fêtes	OP + circ	1	MPD
26/09/10	D	09,00 11,00	Challenge "Le Jour" manche vélo	Zoning de Petit Rechain	Joël LEFEBVRE	OP + circ	2	MPD
2/10/10	S	20,00 23,00	Soirée rock'n blues'n more	Mont Dison	Cercle royal St Jean Baptiste	OP + circ	1	MPD
17/10/10	D	10,00 14,00	Animation cycliste parrainée.	Zoning Rechain	Envolée : P Dethier	Circ	2	MPD
28/10/10	J	Journée	Cortège Halloween	Dison Andrimont	Ecole Heureuse	Circ	1	MPD
28/10/10	J	16,30 18,30	Cortège Halloween	Renouprez	Ecole Andrimont JP Bidoul	OP + circ	2	MPD
30/10/10	V	Journée	Cortège Halloween	Mont Dison	Ecole Mont Dison	Circ	1	MPD
11/11/10	Me	17,00 18,30	Marche aux Flambeaux	Petit Rechain	Cercle St Martin	OP + circ	1	MPD
13/11/10	S	19,00 20,00	Dépôt de fleurs	Pt-Rechain, rue Nicolas Arnold	Serv Protocole	OP + circ	2	MPD

Annexe 6 : Attribution des rues aux membres de l'équipe

HUSQUET (INP VANDERHEYDEN Bernard)	
<ul style="list-style-type: none">- rue Adolphe Hardy- rue Adolphe Renouprez- rue des Auris- rue Bellevue- rue Bois des Haies- chemin de Bonvoisin- rue de Bonvoisin- rue Ma Campagne- Val des Cardamines- rue des Combattants- rue des Droits de l'Homme- route d'Ensival- avenue du Foyer- rue Henri-Jacques Proumen- cité du Husquet- hameau du Husquet	<ul style="list-style-type: none">- rue du Husquet- clos des Jardins- rue Joseph Gélis- cité Martin Lejeune- rue du Midi- chemin des Morts- chemin de Petit-Rechain- rue Pierreuse- rue de Rechain- avenue Reine Elisabeth- rond-point René Jurdant- rue de la Résistance- allée des Rochers- rue du Souvenir- Chemin du Vieux Moulin (Verviers)- rue de la Violette
ANDRIMONT - MONT (INP BAXEVANIDIS Christel)	
<ul style="list-style-type: none">- allée des Aubépines- clos d'Audincourt- avenue du Centre- Clisore- place communale- rue du Corbeau- chemin du Coreux- la Coulée- rue de la Coutare- clos du Doubs- rue des Eglantiers- clos de France- clos de Franche-Comté- rue Haute Saurée- route de Henri-Chapelle- sur les Hezées- clos du Hombiet- cité Jean Delclisar- chemin Jean sans Peur- ruelle des Juifs	<ul style="list-style-type: none">- Lu Moud'Reye- rue de Mont- chemin de Nasproué- chemin de la Neuville- rue des Nouvelles Technologies- rue des Pâquerettes- allée du Pré Corêt- allée du Pré Maguin- rue du Progrès- clos de la Sauvenière- rue Sous le Château- clos du Sockay- allée du Substitut Baguette- rue Tapeu- place du Tiège- sur le Tombeux- chemin du Vieux Moulin (Dison)- chemin de Wooz- Xhénorie- rue Zénobe Gramme

PETIT-RECHAIN (INP SCHOUBBEN Pierre)

- Ancienne Voie de Liège
- avenue André Ernst
- rue de Battice
- rue Biolleux
- chemin du Bois de Rechain
- les Bouleaux
- ruelle Cardolle
- rue des Cenelles
- les Cerisiers
- Bois Chaffoux
- allée du Château
- rue du Dr Hans
- rue Ernest Gilon
- rue Fernand Chaumont
- rue Franz Poussard
- chemin de Gelée
- rue de Gelée
- rue de Grand-Rechain

- rue Haut-Husquet
- avenue Henri Massin
- chemin du Maireux
- rue de Manaihant
- place de la moinerie
- rue de la Moinerie
- rue Nicolas Arnold
- avenue du Parc
- rue des Pâturages
- place de Petit-Rechain
- rue du Pilon
- place de Rechain
- thier Saint-Martin
- chaussé de la Seigneurie
- rue du tillet
- rue Victor de Neuville
- chemin des Waides
- place Xhovémont

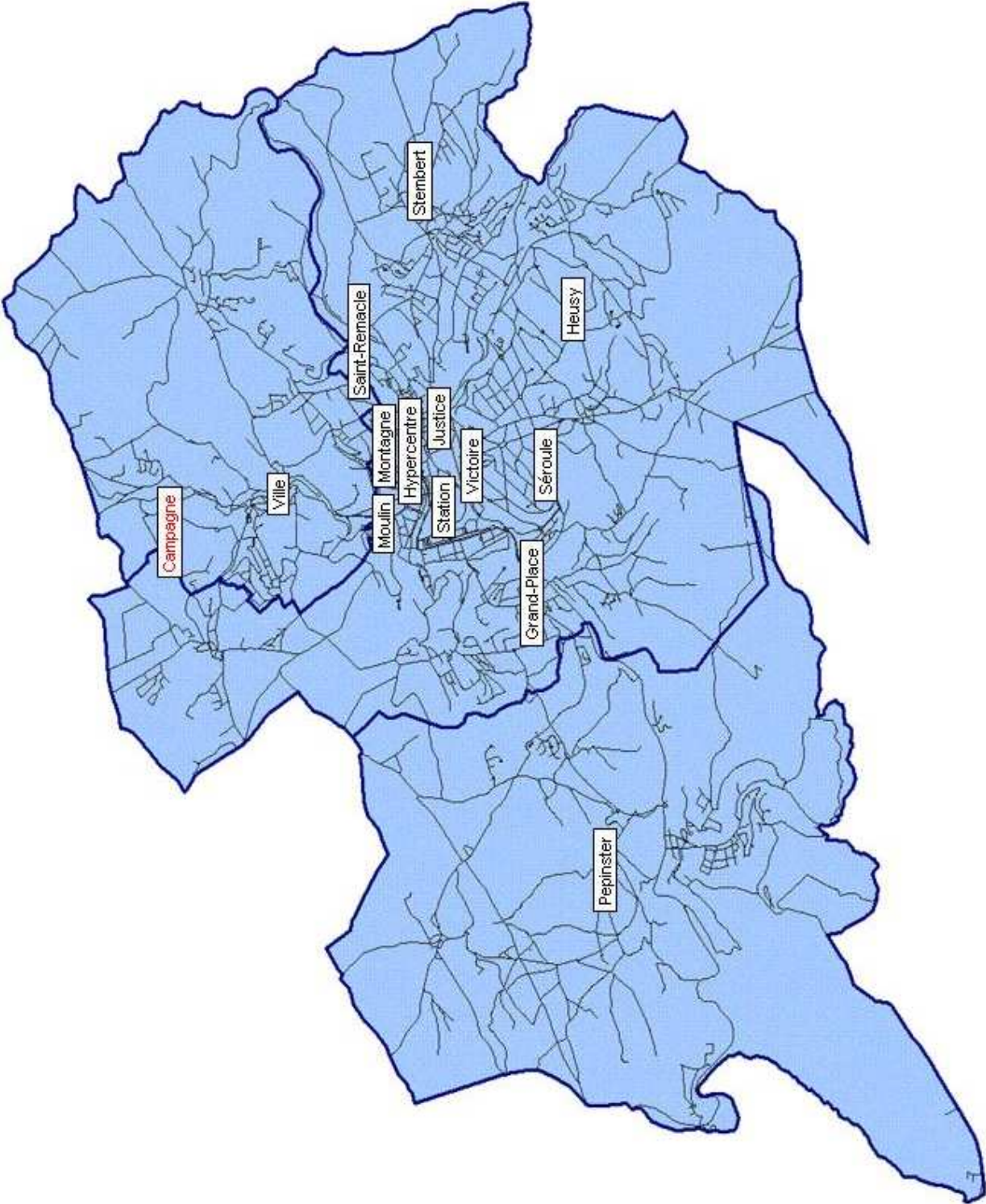
RENOUPRE - OTTOMONT (INP BLOCK Christophe)

- chemin Sainte- Apollinne
- allée de l'Avenir
- chemin de Botister
- allée du Bourgmestre Miessen
- chemin de Brossy
- les Croisiers
- allée de France
- allée des Gihets
- rue des Gris-Chevris
- sur les Heids
- rue Henripré
- rue de l'Hôtel de Ville
- rue Jean Jaurès

- rue Jean Mélein
- rue Pierre du Mary
- rue Maurice Duesberg
- allée d'Ottomont
- rue Pire Pierre
- rampe de Renoupré
- rue de Renoupré
- rue Tivoli
- rue du Travail
- chemin des Trois Fontaines
- clos des Vergers
- rue de Verviers (à pd n° 228 et 169)
- route du Village

Annexe 8 : Plan du Quartier et de la zone

8.1 Plan de la zone



8.2 Plan du quartier

